



Rapport Financier 2025 Logic Instrument

MARS 2026

2025 en bref

Les chiffres

38,8M€

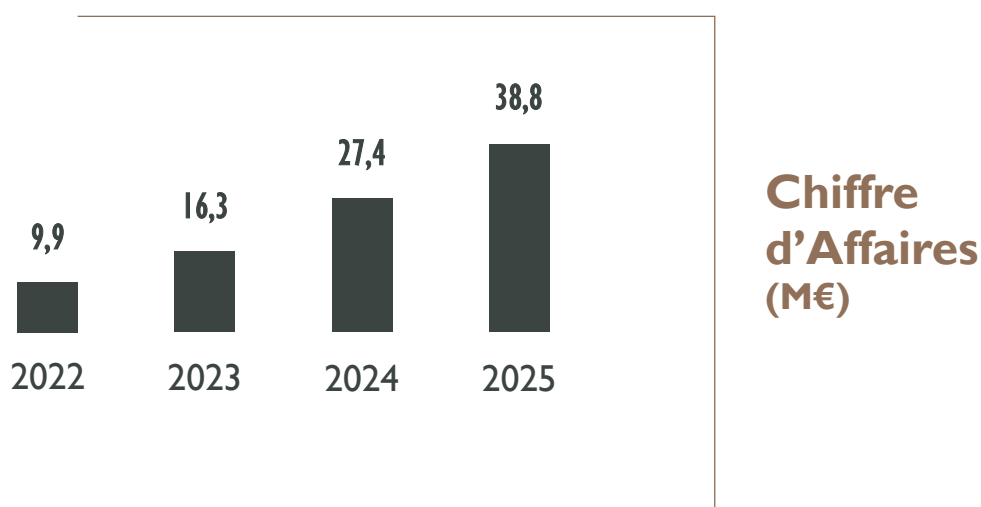
De chiffre d'affaires

42%

De croissance

9,4M€

De marge brute



LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION EST DE 1,2 M€ EN 2025 ET LE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ RESSORT À 1,2 M€

Logic Instrument a nettement amélioré sa trésorerie : +3.3M€ soit +61% et ses fonds propres : +4.4M€ soit +68%

Groupe Logic Instrument : Un pilier de la souveraineté numérique

L'exercice 2025 a marqué un tournant historique pour Logic Instrument, transformant notre Groupe en un acteur industriel de référence au service de la souveraineté technologique et de la défense. Grâce à une stratégie de croissance externe audacieuse et une exécution opérationnelle rigoureuse, nous avons non seulement atteint nos objectifs, mais nous avons jeté les bases d'une accélération sans précédent pour 2026.

2025 : Une année de transformation et de succès stratégiques

L'année écoulée a été placée sous le signe de l'expansion et de la diversification technologique. Nous avons finalisé trois acquisitions majeures qui redéfinissent notre profil :

- **Artic Distribution** (Janvier 2025) qui fait de nous un partenaire de services capable de gérer le cycle de vie complet des équipements critiques (MCO).
- **Glacier Computer** (Mars 2025) qui nous ouvre les portes du marché nord-américain avec une expertise reconnue dans la mobilité embarquée.
- **DISTRAME** (Novembre 2025) leader français des tests et mesures, dont l'intégration nous permet de changer d'échelle et d'adresser des grands comptes stratégiques tels qu'EDF ou le CNRS.

Sur le plan commercial, nos succès dans le secteur de la défense confirment la pertinence de nos solutions. Le renouvellement du contrat-cadre **MASTOC** auprès de la DIRISI (90 M€ sur 30 mois) et nos contrats d'envergure en **Allemagne** — qui devient un moteur de croissance essentiel — témoignent de notre capacité à répondre aux exigences les plus strictes du combat numérique

2026 : vers une accélération historique

Forts d'un carnet de commandes robuste de **31 M€** nos perspectives pour 2026 sont exceptionnelles. Nous anticipons une **croissance de 92 %** pour porter notre chiffre d'affaires à plus de **75 M€**.

CETTE AMBITION S'APPUIE NOTAMMENT SUR:

Intégration et Synergies des Acquisitions :

L'année 2026 bénéficiera du plein effet de l'intégration de Distrame, qui devrait contribuer à hauteur de 26 M€ au chiffre d'affaires consolidé, ainsi que des apports stratégiques de Glacier Computer aux États-Unis et d'Artic dans le domaine du Maintien en Conditions Opérationnelles

Souveraineté Industrielle :

Nous finalisons l'ouverture de notre **usine en Essonne** à la fin du premier semestre 2026. Ce site sera entièrement dédié à la technologie **TEMPEST**, permettant de sécuriser les matériels contre l'espionnage électromagnétique, un marché souverain estimé à plus de 50 M€ par an en France.

Dynamique en Allemagne :

Nous prévoyons de dépasser les 10 M€ de facturation en Allemagne, portés par des partenariats stratégiques comme celui conclu avec Rheinmetall.

Logic Instrument dispose aujourd'hui d'une offre transversale unique, alliant matériel durci souverain, solutions de test et mesure, et sécurisation de haut niveau.

Je tiens à remercier nos équipes pour leur engagement et vous, nos actionnaires, pour votre confiance renouvelée. Ensemble, nous bâtissons un leader européen de l'informatique mobile sécurisée.

Loïc POIRIER PDG Logic Instrument

2025

Les éléments clés





L'acquisition d'Artic : un pilier de la souveraineté technologique

Finalisée le 8 janvier 2025, l'acquisition d'Artic Distribution marque une étape stratégique majeure pour le groupe Logic Instrument. Artic Distribution est une société française reconnue pour son expertise pointue en informatique industrielle et en Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO).



Elle évolue sur un marché de niche à haute valeur ajoutée, ciblant spécifiquement les infrastructures stratégiques et les systèmes critiques. Ses services s'adressent prioritairement aux secteurs de la défense et de l'industrie lourde, où la fiabilité des équipements est une exigence absolue et où les cycles de vie des produits s'étendent sur plusieurs décennies.

DES AVANTAGES CONCURRENTIELS FONDES SUR LA PERENNITE

L'avantage concurrentiel d'Artic réside dans son savoir-faire unique en matière de lutte contre l'obsolescence technologique. Dans un monde numérique qui évolue rapidement, Artic se distingue par sa capacité à garantir la continuité opérationnelle et la pérennisation des systèmes complexes. En proposant des solutions d'optimisation des infrastructures existantes, l'entreprise permet à ses clients de maintenir leurs capacités opérationnelles sans subir les ruptures liées aux changements de générations matérielles. Cette spécialisation en fait un acteur indispensable pour la sécurité et la souveraineté des actifs industriels et militaires français.

UNE SYNERGIE OPERATIONNELLE IMMEDIATE POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, l'intégration d'Artic Distribution dès le début de l'exercice 2025 apporte des bénéfices immédiats. Sur le plan opérationnel, la fusion des équipes dans les locaux du Groupe a permis une optimisation rapide des coûts fixes et une accélération du partage d'expertises. Cette acquisition transforme le profil de Logic Instrument : le Groupe ne se contente plus d'être un fournisseur de matériel informatique durci (tablettes, terminaux), mais devient un partenaire de services capable de gérer le cycle de vie complet des équipements. Cette montée en gamme vers des services à haute valeur ajoutée renforce mécaniquement la fidélisation client.

UN LEVIER STRATEGIQUE VERS LES OBJECTIFS DE 2027

Enfin, Artic Distribution pourra permettre à Logic Instrument de conquérir le marché des systèmes ultra-durcis et souverains. En combinant ses propres produits avec l'expertise MCO d'Artic, Logic Instrument se positionne comme un interlocuteur de référence pour les grands donneurs d'ordres de la Défense.

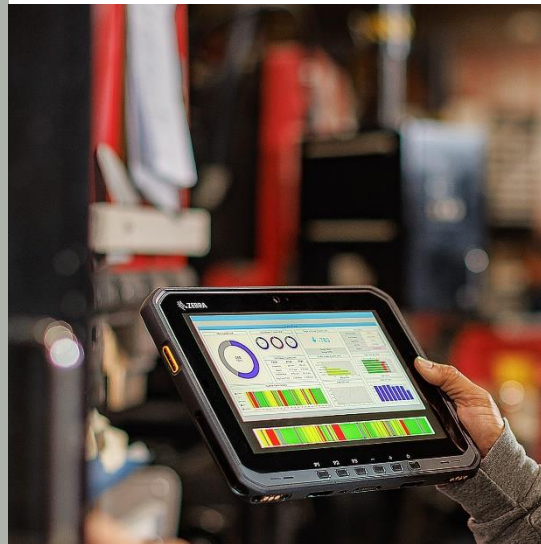


Glacier Computer : le nouveau pilier nord-américain de Logic Instrument

Officialisée le 24 mars 2025, l'acquisition de 100 % de Glacier Computer LLC marque un tournant pour Logic Instrument, lui ouvrant grand les portes du marché nord-américain. Établie aux États-Unis depuis 20 ans, Glacier Computer est un intégrateur de solutions mobiles spécialisé dans les environnements extrêmes. L'entreprise s'est imposée comme un acteur de référence dans des secteurs verticaux exigeants tels que la logistique, le transport, la construction, la production industrielle et les forces de sécurité.

UNE DOUBLE EXPERTISE : CONSTRUCTEUR ET DISTRIBUTEUR

L'avantage concurrentiel de Glacier Computer repose sur une offre hybride unique. D'un côté, elle a développé sa propre gamme de tablettes durcies embarquées pour véhicules, la gamme **KODIAK**, spécifiquement conçue pour répondre aux défis de l'informatique embarquée en conditions difficiles. De l'autre, elle agit comme un partenaire de confiance pour les leaders mondiaux du secteur, distribuant les solutions de marques emblématiques comme **Getac, Panasonic ou Zebra**. Cette dualité lui permet d'offrir une flexibilité maximale et de couvrir l'ensemble du territoire américain grâce à un réseau de distribution déjà mature.



DES BENEFICES STRATEGIQUES MAJEURS POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, l'intégration de Glacier Computer agit comme levier de croissance. L'acquisition génère également des synergies immédiates sur la chaîne d'approvisionnement : en augmentant significativement ses volumes d'achat globaux, Logic Instrument renforce sa position de négociation auprès de ses fournisseurs.

En combinant l'expertise métier de Glacier dans la mobilité embarquée avec ses propres solutions, Logic Instrument s'affirme désormais comme un acteur global capable d'accompagner les clients de la défense sur plusieurs continents avec une cohérence technologique totale.

DISTRAME : une nouvelle dimension pour Logic Instrument

L'acquisition de 100 % de DISTRAME SAS, annoncée le 17 novembre 2025, constitue un levier de croissance important. Acteur historique français depuis 45 ans, DISTRAME est le leader national des solutions de **Tests et Mesures**. Avec un chiffre d'affaires robuste de **26 millions d'euros** l'entreprise opère sur des secteurs de pointe où la précision est vitale : l'énergie, la recherche scientifique, l'industrie lourde et la défense.



Elle évolue sur un marché de niche à haute valeur ajoutée, ciblant spécifiquement les infrastructures stratégiques et les systèmes critiques. Ses services s'adressent prioritairement aux secteurs de la défense et de l'industrie lourde, où la fiabilité des équipements est une exigence absolue et où les cycles de vie des produits s'étendent sur plusieurs décennies.

DES AVANTAGES CONCURRENTIELS PORTES PAR L'INNOVATION ET LE SERVICE

L'atout majeur de DISTRAME réside dans son offre globale qui dépasse la simple vente de matériel. L'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'instrumentation : métrologie, location-maintenance, formation technique et conseil stratégique. Elle se distingue particulièrement par ses capacités d'innovation dans le domaine de l'**IoT (Internet des Objets) industriel**. Ses solutions connectées dédiées à la supervision énergétique et à l'optimisation des consommations répondent directement aux enjeux contemporains de décarbonation et d'efficacité opérationnelle des infrastructures complexes.

LES BENEFICES POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, les bénéfices de cette intégration sont multiples et structurants :

Accès à des Grands Comptes Stratégiques : Logic Instrument pénètre des organisations de premier plan jusqu'alors peu adressées, telles qu'**EDF, RTE, le CNRS** ou l'**ONERA**, consolidant son statut de partenaire de confiance pour les infrastructures critiques françaises.

Diversification Technologique : L'arrivée de la métrologie et de l'instrumentation connectée complète idéalement l'offre de terminaux durcis, créant une synergie "matériel + mesure + données".

Renforcement commercial : Le maillage territorial est considérablement renforcé grâce au réseau d'ingénieurs commerciaux de proximité de DISTRAME, augmentant la capacité du Groupe à remporter des appels d'offres publics et privés de grande envergure.

Cette acquisition est le pilier central permettant à Logic Instrument de changer d'échelle. Cette opération crée une offre transversale unique sur le marché : des solutions mobiles souveraines couplées à des outils de mesure et de supervision énergétique de haute précision.

TEMPESTISATION : La Cybersécurité par le Blindage Électro-magnétique

La technologie TEMPEST (acronyme de *Telecommunications Electronics Material Protected from Emanating Spurious Transmissions*) est une discipline de la sécurité de l'information visant à protéger les équipements contre l'espionnage électromagnétique.

Le Risque : Tout appareil électronique émet involontairement des ondes radiofréquences et des signaux conduits. Un attaquant distant peut intercepter ces émanations pour reconstruire en temps réel des données critiques (affichage écran, frappes clavier, flux réseau).

La Solution : Le "renforcement" (ou *tempestisation*) consiste à blinder les châssis pour créer une cage de Faraday, à ajouter des filtres sur les ports de communication et l'alimentation, et à utiliser des composants à faible rayonnement.

Équipements concernés : Cette expertise s'applique à tout l'écosystème numérique sensible : postes de travail, serveurs, commutateurs réseau (switches), imprimantes, et même caméras ou haut-parleurs.



UNE SOUVERAINETE INDUSTRIELLE : L'USINE DE L'ESSONNE

Jusqu'à récemment, la France manquait d'un acteur industriel capable de produire localement du matériel certifié. Pour pallier ce manque, Logic Instrument, via sa filiale **Elexo**, a ouvert en juillet 2025 la première unité de production dédiée en Essonne.

Fabrication Française : L'usine permet la conception directe ou le renforcement de matériels standards (COTS) sur le sol national, garantissant une chaîne de confiance totale.

Infrastructures de Haute Sécurité : Le site est un bâtiment sécurisé accueillant du personnel habilité. Il est équipé d'une chambre semi- anéchoïque de pointe pour mesurer avec une précision extrême les fuites électromagnétiques résiduelles.

Expertise Qualifiée : Les équipes sont formées spécifiquement par des experts de référence.

PARTENARIAT STRATEGIQUE ET CERTIFICATIONS OTAN

Logic Instrument a structuré son offre grâce à un contrat de licence avec **Eurotempest**, leader européen du domaine. Cette alliance permet de proposer des produits répondant aux normes les plus exigeantes de l'**OTAN (SDIP-27 et SDIP-55)** et du Conseil de l'Union Européenne.

L'offre se décline en trois niveaux de protection adaptés au risque du terrain :

Niveau A (FULL / SDIP-27 Level A) : Protection maximale pour les zones où un attaquant peut se trouver à proximité immédiate (pièce voisine).

Niveau B (IMMEDIATE / SDIP-27 Level B) : Pour les environnements où l'attaquant est maintenu à une distance d'au moins 20 mètres.

Niveau C (TACTICAL / SDIP-27 Level C) : Destiné aux zones où la sécurité physique empêche toute approche à moins de 100 mètres.



UN MARCHE STRATEGIQUE SOUTENU PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

Ce projet s'inscrit dans une volonté nationale d'indépendance technologique. Il bénéficie du soutien de la **DGA et de BPI-Definvest**, qui ont accordé un prêt stratégique de **1 million d'euros** pour l'installation des équipements de test radiofréquence.

Potentiel Économique : Le marché français du TEMPEST est estimé à plus de **50 millions d'euros** par an.

Clients Cibles : Outre le ministère des Armées (via notamment le contrat cadre MASTOC avec la DIRISI), Logic Instrument s'adresse aux services de renseignement, aux infrastructures critiques (OIV) et aux grandes institutions publiques.

Synergies Groupe : Cette activité fait de Logic Instrument un intégrateur global unique, capable de fournir à la fois le matériel durci, les solutions de test et mesure (via Distrame) et la sécurisation électromagnétique de haut niveau.

2025 - Année de l'Expansion Stratégique : Contrats Majeurs et Partenariats de Défense 2025

Au cours de l'année 2025, Logic Instrument a consolidé sa position d'acteur stratégique européen à travers plusieurs contrats et partenariats d'envergure, notamment dans les secteurs de la défense et de la cybersécurité.

MARCHES PUBLICS ET DEFENSE EN FRANCE

Le groupe a franchi une étape décisive avec sa filiale Elexo en remportant le renouvellement du contrat-cadre **MASTOC** (Maintien en Condition Opérationnelle des Systèmes et des Technologies de Commandement) auprès de la **DIRISI**. Ce contrat majeur, d'un montant maximum de **90 millions d'euros TTC** sur une durée de **30 mois**, vise à équiper le Ministère des Armées en solutions techniques optimisées pour les environnements contraignants. Dans la foulée de cette notification officielle effectuée le 21 janvier 2025, Elexo a également remporté un second marché subséquent lié à ce contrat-cadre dès le 17 février 2025. Ces succès confirment la capacité de la filiale à répondre avec précision et réactivité aux attentes critiques du Ministère des Armées.



EXPANSION STRATEGIQUE EN ALLEMAGNE

L'Allemagne est devenue un moteur de croissance essentiel pour Logic Instrument en 2025, portée par le fonds spécial de 100 milliards d'euros dédié à la modernisation de la défense outre-Rhin et l'objectif d'atteindre 2 % du PIB en dépenses militaires.

Contrat de 11 M€ : En mars 2025, le groupe a obtenu un contrat de 11 millions d'euros en partenariat avec un intégrateur allemand pour fournir des tablettes entièrement durcies. Ces matériels ont été spécifiquement sélectionnés pour leur robustesse et leur fiabilité lors des opérations des forces armées terrestres sur le terrain.

Partenariat avec Thales Allemagne : En décembre 2025, un contrat stratégique de plus de 6 millions d'euros a été signé avec Thales Allemagne pour la livraison de 1 500 à 1 600 ordinateurs portables ultra-durcis (modèles B360 Pro G2 et G3). Ces unités seront intégrées dans un système de radars sophistiqué nécessitant des performances inégalées en conditions extrêmes.

CYBERSECURITE, IA ET PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES

Logic Instrument a également étendu son influence technologique via des collaborations exclusives et des projets innovants :

Souveraineté Numérique (DataLocker) : Elexo est devenu le distributeur exclusif ("Gold Partner") du seul support USB qualifié « Diffusion Restreinte » (DR) par les autorités compétentes pour le Ministère des Armées. Les premières livraisons de ces clés cryptographiques, utilisant un chiffrement matériel AES 256-bit indépendant du système hôte, ont débuté en décembre 2025.

Intelligence Artificielle (Helsing) : Le groupe a été sélectionné par Helsing, leader européen de l'IA appliquée à la défense, pour fournir une unité de calcul robuste basée sur la technologie NVIDIA Jetson. Ce système est dédié à l'analyse d'images de drones par IA directement sur le terrain, permettant un traitement local sans dépendance externe.

Visibilité Réseau (APCON) : Un partenariat avec l'éditeur américain APCON a été signé en mai 2025 pour intégrer des solutions de visibilité réseau avancée. Ces technologies visent à éliminer les angles morts du réseau et à permettre une détection plus efficace des cybermenaces pour garantir la résilience des infrastructures.



Perspectives 2026



Perspectives du Marché de la Défense et de l'IT en 2026

En 2026, Logic Instrument évolue dans un écosystème de la défense française en pleine mutation, porté par une accélération budgétaire sans précédent et une bascule vers le combat numérique. Contrairement au secteur inconnait pas de crise de la demande, soutenu par la numérisation du champ de bataille via le programme **SCORPION**.



TENDANCES ET ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Le marché n'est plus seulement une question de robustesse physique, mais d'intelligence et de connectivité sécurisée :

L'Intelligence Artificielle de bord (Edge AI) : Les terminaux durcis doivent désormais intégrer des processeurs capables d'exécuter localement des algorithmes de reconnaissance de cibles ou de décision tactique, sans dépendance au cloud.

Sécurité Électromagnétique et TEMPEST :

Au-delà du standard militaire MIL-STD-810H, la demande s'oriente massivement vers des équipements résistants aux interférences électromagnétiques (TEMPEST) pour prévenir l'interception de données classifiées.

Cloud de Combat et Connectivité : Le terminal durci devient le point d'entrée du soldat dans le "Cloud de Combat", nécessitant des passerelles logicielles entre les anciens équipements et les nouveaux systèmes ultra-connectés.

SEGMENTS DE PRODUITS ET BESOINS CLES

Le paysage des équipements se structure autour de besoins opérationnels précis :

Type d'équipement	Usage principal	Exigence majeure en 2026
PC Portables Durcis	Commandement et maintenance aéronautique.	Écrans haute luminosité et connectique sécurisée.
Tablettes Tactiques	Artillerie et transmission de données (SICS).	Poids réduit et autonomie > 10 heures.
Smartphones durcis	Communications cryptées (type "Auxylium").	Compatibilité avec les radios logicielles de nouvelle génération.

CONTEXTE BUDGETAIRE ET SOUVERAINETE

L'année 2026 marque la troisième année de la **Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030**, offrant un cadre financier historique :

Budget de la Défense : Il atteint environ 57 milliards d'euros, en hausse de 6,7 milliards par rapport à 2025.

Investissements IT : Les crédits sont prioritairement fléchés vers l'IA, la cyberdéfense (4 milliards d'euros sur la LPM) et le développement d'une filière de drones (150 millions d'euros en 2026).

Enjeux de Souveraineté : Face aux tensions sur les semi-conducteurs, la France privilégie les fournisseurs capables de garantir une chaîne d'approvisionnement sécurisée et des stocks stratégiques sur le sol européen.

ACTEURS ET OPPORTUNITES POUR LES PME

Le marché français est partagé entre grands industriels (Thales, Airbus DS) et PME de niche agiles :

Rôle des Intégrateurs : Des acteurs comme Logic Instrument (Groupe Archos) assurent la "militarisation" du matériel et fournissent des solutions sur mesure, notamment pour les véhicules blindés Griffon et Jaguar.

Accès à l'Innovation : L'Agence de l'Innovation de Défense (AID) dispose d'un budget de 1,2 milliard d'euros pour financer des preuves de concept (PoC), facilitant l'intégration de technologies civiles adaptées au combat.

Niches Porteuses : Le ministère recherche activement des solutions en cryptographie post-quantique, lutte anti-drone et maintenance prédictive pour les véhicules du programme SCORPION.

Perspectives du marché des équipements de test et mesure

Le marché européen des équipements de test et de mesure (T&M) est porté par une ingénierie de précision, une rigueur réglementaire et des ambitions de durabilité. Au sein de ce paysage, l'Allemagne et la France occupent des positions de leaders, portées par leurs secteurs industriels respectifs et des investissements massifs dans les nouvelles technologies.

PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

La France connaît également une croissance notable, avec un marché évalué à **1 017,66 millions USD en 2024**, projeté à **1 394,43 millions USD d'ici 2032** (CAGR de **4,21 %**).

Piliers industriels : Les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et des télécommunications sont les principaux moteurs. L'expertise française dans l'aéronautique nécessite des instruments de haute précision pour valider la sécurité et la fiabilité des systèmes de pointe.

Cadre réglementaire et qualité : L'adoption stricte des normes internationales (ISO 17025) et des directives européennes (CEM, RoHS) assure une demande constante pour des services de calibration et de certification.

Transformation numérique : L'initiative gouvernementale "Industrie du Futur" joue un rôle de catalyseur en offrant des incitations financières pour l'adoption de technologies numériques, intégrant l'intelligence artificielle dans les outils de diagnostic pour plus d'efficacité.

Télécommunications : Le déploiement de la 5G et les recherches sur la 6G exigent des analyseurs de spectre et des testeurs de dispositifs sans fil de plus en plus sophistiqués.

PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ ALLEMAND

L'Allemagne s'affirme comme le leader incontesté de l'innovation en matière de tests avancés en Europe. En 2024, son marché était évalué à **1 829,51 millions USD** et devrait atteindre **2 586,99 millions USD d'ici 2032**, avec un taux de croissance annuel composé (CAGR) de **4,57 %**.

Moteurs de croissance : La dynamique allemande repose sur l'intégration poussée des systèmes de mesure avec l'initiative "Industrie 4.0". La modernisation de l'infrastructure manufacturière dans les pôles industriels clés (Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie) stimule la demande pour des systèmes de test intelligents.

Souveraineté et relocalisation : Le rapport souligne une tendance vers le "sourcing" domestique, encouragée par les incertitudes liées aux tarifs douaniers internationaux. Cela renforce le rôle des équipements de T&M comme piliers essentiels de la production locale.

Segments clés : Le secteur des semi-conducteurs et de l'électronique domine le marché (plus de 542 millions USD en 2024), suivi de près par l'automobile, portée par la transition vers les véhicules électriques.



Perspectives financières et opérationnelles 2026

Après une année 2025 marquée par une progression de 42 % pour atteindre un chiffre d'affaires de 39 M€, le Groupe anticipe une accélération historique avec un objectif de revenus dépassant les **75 M€**, soit une croissance attendue de **92 %**. Cette dynamique exceptionnelle s'appuie sur plusieurs piliers opérationnels et contractuels majeurs :

Le contrat "Mastoc" : Le Groupe prévoit plus de **15 M€** de facturation en 2026 pour la fourniture de tablettes et ordinateurs ultra-durcis dans le cadre de ce contrat exclusif avec le Commissariat au numérique de Défense. Ce contrat global de 90 M€ sur 30 mois assure une visibilité long terme et une résilience accrue des infrastructures critiques du Ministère des Armées.

L'intégration de Distrame : Cette filiale, leader des solutions de tests et mesures, devrait contribuer à hauteur de plus de 26 M€ au chiffre d'affaires consolidé pour sa première année pleine. Distrame engage désormais une phase d'accélération stratégique pour viser le cap des 30 M€ à très court terme.

Le développement en Allemagne : Logic Instrument prévoit de dépasser les **10 M€** de facturation outre-Rhin en 2026 pour des équipements destinés au secteur de la défense. Ce déploiement s'appuie sur des partenariats industriels de premier plan, notamment avec RheinMetall, pour répondre à la modernisation massive des armées allemandes.

L'activité internationale et MCO : L'intégration de Glacier Computer aux États-Unis devrait générer environ 8 M€ de revenus. Parallèlement, ARTIC, spécialiste du Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO), apportera une expertise souveraine valorisée à **2 M€**.

Souveraineté industrielle : Le Groupe finalise l'ouverture de sa propre usine en Essonne à la fin du premier trimestre 2026. Ce site sera entièrement dédié à la technologie souveraine Tempest, permettant de sécuriser les matériels contre les interceptions électromagnétiques.

Partenariats stratégiques et certifications du premier semestre 2026

Dès le début de l'année 2026, le Groupe a conclu des accords structurants et obtenu des labels de confiance pour renforcer son expertise technologique :

Partenariat avec 7Starlake (janvier 2026) : Logic Instrument a signé un accord de représentation exclusif pour déployer en Europe des calculateurs embarqués durcis et des serveurs haute performance. Ces solutions adressent quatre domaines critiques : les systèmes anti-drones (C-UAS), les véhicules de patrouille autonomes de défense (AGV Defense), l'automatisation industrielle et les systèmes terrestres militaires conformes aux normes de combat.

Certification AirCyber avec BoostAeroSpace (janvier 2026) : La filiale Elexo a entamé une démarche de certification de ses systèmes d'information via le programme AirCyber. Ce label, reconnu par les grands donneurs d'ordres de l'aéronautique et de la défense, garantit un niveau de résilience cyber optimal sur les piliers techniques, organisationnels et humains.

Adhésion au Collège Défense Numérique (février 2026) : Elexo a rejoint cette instance de référence qui fédère les acteurs industriels et étatiques de la transformation digitale des armées. Cette adhésion permet au Groupe de promouvoir son savoir-faire TEMPEST et de participer activement aux futurs grands programmes nationaux de commandement.

Finalisation du rachat de Distrame (février 2026) : L'opération de financement s'est achevée avec succès par la cession de 100 % des titres initialement émis pour l'acquisition. Cette gestion financière rigoureuse a dégagé un profit net de plus de 70 K€ pour Logic Instrument SA, venant directement réduire le prix d'acquisition final.



Sommaire

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2025	19
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	20
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)	25
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	27
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	31
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025	33
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025	34
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2025	35
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	36
SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	36
COMPTES CONSOLIDES 31 12 2025.....	40
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	63
COMPTES SOCIAUX 31 12 2025	67

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2025

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2025, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Igny, le 26 mars 2026

Loic Poirier, Président directeur général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Activité du Groupe

ORGANIGRAMME JURIDIQUE ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés LOGIC INSTRUMENT SA, LOGIC INSTRUMENT Deutschland GmbH, la société ELEXO SAS, la société Artic Distribution SAS (acquise en janvier 2025) la société Glacier Computer LLC (acquise en mars 2025), la société Distrame SAS (Acquise en novembre 2025), qui ont été consolidées par intégration globale.

Logic Instrument SA Détient 100% des titres de ses 5 filiales.

La consolidation de toutes les sociétés a été faite suivant la méthode de la consolidation directe. Les sociétés intégrées globalement ont toutes un exercice clos au 31 décembre.

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT

Chiffre d'affaires consolidé de Logic Instrument :

En M€	31/12/2025	31/12/2024	Variation M€	Variation en %
Chiffre d'affaires	38,8	27,4	11,4	42%

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2025 s'établit à 38,8 M€ soit une croissance de 42% par rapport à l'exercice 2024. Cette forte croissance provient essentiellement de l'intégration de Glacier Computer LLC (3,6 M€), de celle de Artic Distribution SAS (0,8 M€) et de celle de Distrame SAS (3,9 M€) dans les comptes de la société.

La marge brute¹ s'établit à 9,4 M€ en 2025 est en augmentation de 24%.

Les charges opérationnelles s'établissent à 8,4M€ en 2025 contre 5,9M€ en 2024

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,0M€ en 2025 contre +1,7 M€ en 2024. Cette baisse est liée à la perte de Glacier computer pour 0,6 M€ en raison d'une conjoncture US perturbée sur le second semestre 2025, la performance de Elexo est également en baisse par rapport à 2025 en raison du décalage d'une commande importante dans le secteur défense (commande reçue en février 2026 pour 13,9 M€ dont la majeure partie doit être livrée sur le premier semestre 2026).

Le résultat net consolidé ressort à 1,2 M€ en 2025 contre 1,2 M€ en 2024. Il est impacté par 0,2 M€ d'impôts différés actifs et par le résultat de dilution lié à l'entrée de Distrame SAS (0,2 M€).

¹ Incluant les autres produits d'exploitation

PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

Les principaux éléments de soldes bilanciels consolidés sont les suivants (en M€) :

Bilan Consolidé synthétique (en M€)	31/12/2025	31/12/2024
Actif Immobilisé	3,4	2,2
Stock	5,0	2,5
Clients et autres créances	11,1	5,0
<i>Disponibilités</i>	8,7	5,4
Total Actif	28,1	15,0
Capitaux propres et intérêts minoritaires	10,8	6,4
Autres dettes et provisions	4,4	2,5
Fournisseurs	7,7	2,2
Emprunts et dettes	5,2	3,8
total Passif	28,1	15,0

Les postes de bilan évoluent principalement du fait des entrées de périmètre de l'exercice.

TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette (trésorerie moins concours bancaires courants) s'établit à 7,4 M€ au 31/12/2025, en croissance de 2 M€. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Marge brute d'autofinancement de +0,7 M€,
- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de +1,6 M€,
- Investissements et variations de périmètre pour +0,4 M€
- Remboursements nets d'emprunts -0,7 M€.

PERSPECTIVES

Porté par une dynamique de croissance exceptionnelle, Logic Instrument aborde l'année 2026 avec une ambition affichée : franchir le cap des 75 M€ de chiffre d'affaires, soit un quasi-doublement de son activité en deux ans en particulier dans la défense.

Cette trajectoire s'appuie sur un socle financier solide, marqué par une trésorerie en hausse de 3 M€ et un carnet de commandes inédit de plus 30 M€, garantissant une visibilité rare sur ces marchés. Ce succès repose notamment sur l'intégration réussie des acquisitions de 2025 (Distrame, Glacier Computer, Artic) et une percée majeure en Allemagne, où le groupe prévoit d'accélérer son développement sur trois ans grâce à ses partenariats dans la défense.

L'année 2026 sera également celle de la concrétisation industrielle avec le lancement de sa nouvelle usine en Essonne (Igny). Ce site sera le fer de lance du projet TEMPEST, une technologie souveraine

permettant de protéger les équipements contre les fuites électromagnétiques, répondant ainsi aux exigences de sécurité nationale.

Enfin, le groupe capitalise sur l'évolution des usages dans la défense : les tablettes durcies deviennent les contrôleurs centraux des drones, des robots de terrain et des objets connectés en conditions extrêmes, un segment en pleine explosion qui place Logic Instrument au cœur de la numérisation des forces armées et de l'industrie.

Par ailleurs, le groupe n'exclut pas une nouvelle acquisition en 2026 et renforcera ainsi sa position dans le segment de la défense.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE

Les éléments Exposés ci-après concernent les comptes sociaux de Logic Instrument.

Le Chiffre d'affaires de Logic Instrument SA ressort à 8,8M€ et en progression de 7% par rapport à 2024.

Le résultat d'exploitation s'établit à +0,96M€ contre +0.25M€ en 2024.

Le résultat financier ressort à +0,46M€ lié aux dividendes reçus de Elexo en 2025.

La Société affiche en 2025 un résultat net bénéficiaire de 1,3M€.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : 14.661 euros.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société Logic SA sont présentés ci-après :

	31-déc-25	31-déc-24
Honoraires afférents à la certification des comptes	48 000	43 350
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
	48 000	43 350

RENSEIGNEMENTS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET LES ACTIONS D'AUTO-CONTROLE

Le capital social s'établit à 110.027,78 euros (11 002 778 actions d'un nominal de 0,01 euros).
La société a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'exercice : la première en mars 2025 pour financer l'acquisition de la société Glacier Computer LLC (286.837 actions nouvelles) et la seconde en novembre 2025 pour financer l'acquisition de la société Distrame SAS (1.636.363 actions nouvelles)

Evolution du capital	Nombre d'actions	Capital (€)
AU 31/12/2024	9 079 578	90 795,78
Augmentation 22 mars 2025	286 837	2 868,37
Augmentation 17 novembre 2025	1 636 363	16 363,63
Au 31/12/2025	11 002 778	110 027,78

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons que les actions au nominatif sont ainsi réparties au 31 décembre 2025 (pour les détenteurs significatifs) :
La société ARCHOS : 2 199 999 actions au nominatif, soit 19,99 % du capital.
Monsieur Loïc Poirier, PDG détient 3,6 % du capital social.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

Le Commissaire aux comptes de la Société a été convoqué à la réunion du Conseil d'administration qui a arrêté les comptes annuels. Il a porté à notre connaissance les contrôles et vérifications auxquels il a procédé et nous a fait part de ses conclusions.

Vous trouverez dans son rapport général ses observations et conclusions sur la présentation des comptes qui vous sont soumis et dans son rapport spécial toutes informations sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Les comptes annuels qui vous sont présentés (bilan, compte de résultat et annexe) vous donneront une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société à la clôture de l'exercice ainsi que du résultat dudit exercice.

Ces comptes ont été établis conformément aux dispositions du titre deuxième du livre premier du Code de commerce.

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE SUR L'ANNEE 2025

Mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de clôture	Volume mensuel
1	0,963	0,973	887 571
2	1,050	1,056	722 693
3	1,525	1,531	4 575 587
4	1,498	1,495	1 350 402
5	1,674	1,680	1 383 659
6	1,871	1,882	1 213 558
7	2,119	2,109	1 153 515
8	2,195	2,180	1 420 228
9	2,112	2,122	802 102
10	2,030	2,034	682 550
11	1,683	1,664	1 435 728
12	1,700	1,700	1 024 925
Moyenne annuelle	1,702	1,702	
		Volume annuel	16 652 518

FAITS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

Fait à Igny, le 26 Mars 2026

Le Conseil d'administration.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)

N° de résolution	Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation
10	19-mai-25	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.	1 000 000 euros	26 mois	non
11	19-mai-25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	1 000 000 euros	26 mois	non
12	19-mai-25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions et/ ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, conformément à l'art. L. 225-136 du Code de Commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public	1 000 000 euros	26 mois	non
14	19-mai-25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	1 000 000 euros	18 mois	Oui (17 11 2025)
15	19-mai-25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des cadres dirigeants	5% du capital social de la Société à la date d'émission des BSA	18 mois	non

16	19-mai-25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, de actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce	5% du capital social de la Société	18 mois	non
17	19-mai-25	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées	10% du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration	38 mois	non
18	19-mai-25	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées	5% du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration	38 mois	non

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1) Organes de gouvernance

Mandataires Sociaux

Le Président Directeur Général dirige la Société et la représente auprès des tiers dans la limite de son objet social. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue au Conseil d'administration et à l'assemblée générale des actionnaires et des limites apportées par le Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L. 225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir au moins une action.

Le Conseil d'administration est composé comme suit à la date du présent rapport :

Nom	Mandat	Date AG ou Conseil d'administration	Nomination/renouvellement	durée mandata	date expiration
Loïc Poirier	Administrateur	23-juin-20	Renouvellement	6 ans	AG Approbation comptes 2025
Bénédicte Ernout	Administratrice	05-mai-21	Nomination	6 ans	AG Approbation comptes 2026
ARCHOS SA	Administrateur, représenté par M.Guillaume Burkel	23-juin-20	Renouvellement	6 ans	AG Approbation comptes 2025
Cyril Chabert	Administrateur	12-mai-21	Nomination	6 ans	AG Approbation comptes 2026

Monsieur Cyril CHABERT n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement, ce qui lui permet de jouer pleinement son rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT auquel la Société adhère, recommandation N°3).

2) Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Monsieur Loïc POIRIER

- Président Directeur Général de la société anonyme ARCHOS S.A., dont le siège social est situé 12, rue Ampère, ZI, 91430 Igny, identifiée sous le numéro unique 343 902 821 RCS Evry,
- Chief Executive Officer de Archos Technology Shenzhen,
- Chief Executive Officer de Arnova Technology Hong Kong,
- Geschäftsführer de Archos GmbH,
- Geschäftsführer de Logic Instrument GmbH
- Chairman de Archos Italia,
- Président du Conseil d'administration de Medical Devices Venture SA,
- Président LifiMed SAS
- Président de Dextrain SAS
- Président de Poladerme SAS

- Président de MDV IT SAS
- Président de Domisanté SAS
- Directeur général de DTI Invest SAS
- Président de LP Parisian SAS
- Président de Distrame SAS
- Président de O2I Ingénierie
- Director de Glacier Computer Inc

Monsieur Cyril CHABERT

- Administrateur de la société anonyme Medical Devices Venture SA,
- Co-Gérant Cabinet NMCG.

Madame Bénédicte Ernoult

- Administratrice de la société anonyme Medical Devices Venture SA .

Monsieur Guillaume Burkel

- Administrateur de la société anonyme Medical Devices Venture,
- Administrateur de Archos SA.
- Directeur général de Elexo SAS
- Directeur général de O2I Ingénierie SAS

3) Rémunérations et avantages des organes de gouvernance

L'Assemblée Générale du 19 mai 2025 a fixé à 16.000 euros le montant maximum annuel global de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'administration. Ce montant a été versé aux administrateurs en janvier 2026.

Nous vous informons par ailleurs que le Conseil d'administration du 23 mars 2018 a décidé que Monsieur Loïc POIRIER, sera rémunéré pour ses fonctions de Président Directeur Général à hauteur de 100.000 euros bruts annuel, à compter du 1er avril 2018.

4) Stock-options

Il n'existe à la date du présent rapport financier annuel aucun plan « actif » de stock-options.

5) Conventions et engagements réglementés

(Par application de l'article L225-38 du Code de commerce modifié par l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 - art. 7)

	31-déc-25	30-déc-24
Commissions sur achats	13 954	25 831
Commissions sur ventes	30 475	28 852
Commissionnement des ressources opérationnelles et Adm	713 644	425 211
Convention contrat cadre	250 000	
Total	1 008 074	479 894

L'ensemble des conventions listées ci-dessus a été autorisé par le Conseil d'administration.

Facteurs de risques

Risques liés à la concurrence

La Société doit s'attendre à ce que la concurrence s'adapte rapidement en termes d'offre et de prix et modifie les conditions d'offre et d'attractivité des produits.

La Société est en concurrence avec un certain nombre d'entreprises, cotées ou non, sur les lignes de produits qu'elle développe. Il est possible que des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents apparaissent sur chacune des lignes de produits développés par la Société. En outre, certains fabricants disposent d'une taille et d'une puissance financière beaucoup plus importantes que celles du Groupe et il ne peut être exclu que ces intervenants profitent de cette supériorité et de leur connaissance du secteur pour tenter d'établir des positions concurrentielles fortes sur les segments de marchés qui leur sembleront les plus porteurs.

Compte tenu de ce contexte, le Groupe ne peut assurer qu'il conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle.

Risques liés à la baisse des prix des produits électroniques

La Société vend des produits d'électronique dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Cette baisse des prix est équilibrée par une renégociation constante par la Société des conditions appliquées par ses fournisseurs, par les efforts d'amélioration de l'architecture de ses produits, par le développement de leurs fonctionnalités, ainsi que par l'optimisation des partenariats avec ses clients. Dans l'éventualité où la Société ne parviendrait plus à agir sur un ou plusieurs des facteurs susmentionnés, celle-ci pourrait alors devoir baisser ses prix, action susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques liés à l'environnement économique et géopolitique

La Société produit et achète pratiquement la majeure partie de ses produits en Chine et doit faire face à des risques inhérents à ce pays, y compris la hausse des salaires, une évolution possible des droits de douanes, l'incertitude de l'environnement économique, social et géopolitique, la réglementation parfois contradictoire et changeante ainsi que l'expropriation des biens. Ces risques pourraient interrompre la production de la Société dans ce pays et influencer sur sa capacité à fabriquer des produits et à les rendre disponibles à la vente, ce qui pourrait affecter défavorablement la situation financière et les résultats de la Société.

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1 – Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients (article D.441-6 du Code de Commerce)

<u>Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)</u>												
	Article D. 441 I,-1e : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I,-2" : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	28	X				13	39	X				13
Montant total des factures concernées h.t.	811 134	32 004	86	3 718	0	35 808	983 464	89 285	6 055	18 766	406 938	521 044
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	95,77%	3,78%	0,0%	0,44%	0,00%	4,23%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	X						65,37%	5,93%	0,40%	1,25%	27,05%	34,63%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre total de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contactuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux						<input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					

2 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

DATE DE CLOTURE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL EN FIN EXERCICE					
Capital social	86 471	90 796	90 797	90 797	110 028
Nombre actions ordinaires	8 647 122	9 079 578	9 079 578	9 079 578	11 002 778
Nombre actions dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0
Nbre maxi d'actions créer					
Par conversion obligations	0	0	0	0	0
Par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTAT					
Chiffre d'affaires ht	6 880 297	7 892 387	9 470 565	8 304 379	8 881 638
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amort et provisions	-543 439	-94 862	501 941	993 631	1 400 765
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort et provisions	-459 039	-64 044	363 329	996 174	1 385 526
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, av amort et provisions	-0,063	-0,010	0,055	0,109	0,127
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort	-0,053	-0,007	0,040	0,110	0,126
Dividende distribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effect moyen salariés	16	13	13	13	14
Montant masse salariale	952 252	909 947	921 428	893 641	982 830
Montant des sommes versées en avant sociaux (secu, soc œuvres)	463 292	491 566	406 922	392 348	466 075

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, aucune option n'a été exercée.

Fait à Igny,

Le 26 mars 2026

Le Conseil d'administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations d'attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice 2025 en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

Nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuites n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Igny,

Le 26 mars 2026

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D' ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2025

(Etabli en conformité de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.22.-10-62 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Igny,

Le 26 mars 2026

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société Logic Instrument,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Logic Instrument relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités » du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note en introduction des « principes et méthodes de consolidation » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des stocks

Risque identifié

Les stocks de marchandises figurent au bilan des comptes consolidés au 31 décembre 2025 pour un montant net de 5 035 milliers euros et représentent un des postes les plus significatifs du bilan consolidé de Logic Instrument (18% du total des actifs).

Il est composé essentiellement de stocks de téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs, d'appareils de mesure et pièces détachées.

Comme indiqué dans la note « Principes et méthodes comptables » des annexes aux états financiers consolidés, ces stocks sont comptabilisés à leur coût (déterminé en utilisant la méthode CUMP) ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Logic Instrument fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue.

Ces risques sont principalement liés à la concurrence, à la baisse des prix des produits électroniques et à la saisonnalité.

Ainsi, la direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu.

Compte tenu du poids des stocks dans les comptes de la société Logic Instrument et de la sensibilité de la valeur nette de réalisation aux jugements de la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces stocks comme un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés le cas échéant.

Pour cela, nous avons :

- assisté aux inventaires physiques annuels des marchandises ;
- revu la provision de stocks par rapport aux emplacements, à la rotation des stocks et aux montants provisionnés historiquement ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à une comparaison de leur valeur unitaire et le dernier prix d'achat ;

- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une comparaison entre la valeur comptable nette et le prix de vente net unitaire ;

- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique des perspectives d'écoulement à court terme en les comparant notamment à l'historique des ventes des produits similaires sur les dernières années ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique du taux de provisionnement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 1er avril 2026

FIDERECAUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Adrien LECHEVALIER
Président

COMPTES CONSOLIDES 31 12 2025

BILAN CONSOLIDE

En Euros

ACTIF	Note	31-déc.-25	31-déc.-24
Immobilisations incorporelles	2	2 422 576	2 030 929
<i>Dont écarts d'acquisition positif</i>		2 413 985	2 030 929
Immobilisations corporelles	2	520 347	55 648
Immobilisations financières	2	407 413	124 559
Actif immobilisé		3 350 336	2 211 136
Stocks	3	5 034 613	2 457 077
Clients et comptes rattachés	5	9 096 401	4 446 823
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 899 667	491 685
Valeurs mobilières de placement		300 000	200 000
Disponibilités	TFT	8 433 156	5 172 528
Actif circulant		24 763 837	12 768 113
Total de l'actif		28 114 173	14 979 249
PASSIF	Note	31-déc.-25	31-déc.-24
Capital (1)		110 028	90 796
Primes (1)		4 371 521	1 228 946
réserves		5 094 543	3 849 920
résultat Consolidé		1 225 726	1 232 678
Capitaux propres (part du groupe)	1	10 801 818	6 402 340
Intérêts minoritaires	1	0	0
Provisions	7	580 702	297 457
Emprunts et dettes financières	6	5 169 184	3 803 479
Fournisseurs et comptes rattachés	6	7 694 318	2 242 395
Autres dettes et comptes de régularisation	6	3 868 151	2 233 578
Passif circulant		17 312 355	8 576 909
Total du passif		28 114 173	14 979 249

(1) De l'entreprise consolidante

COMPTE DE RESULTAT

En Euros

	Note	31-déc-25	31-déc-24
Chiffre d'affaires	14	38 778 774	27 389 564
Subvention d'exploitation		3 333	0
Reprises sur provisions		644 301	561 528
Autres produits d'exploitation	8	225 311	21 158
Produit d'exploitation		39 651 719	27 972 250
Achats marchandises & variations de stocks	9	-30 138 901	-20 260 791
Autres achats & charges externes	9	-3 264 001	-2 431 070
Charges de personnel	13	-4 574 667	-3 283 988
Autres charges d'exploitation	8	-377 736	-60 713
Impôts et taxes		-98 569	-85 334
Dotations aux amortissements et aux provisions		-169 042	-154 660
Résultat d'exploitation avant dépréciations des écarts d'acquisitions		1 028 803	1 695 694
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions positives		0	0
Reprise des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		209 522	0
Résultat d'exploitation après dépréciations de l'écart d'acquisition		1 238 325	1 695 694
Charges et produits Financiers	10	-155 090	-133 435
Charges et produits exceptionnels	11		56 674
Impôts sur les résultats	12	142 490	-386 255
Résultat net des entreprises intégrées		1 225 726	1 232 678
Résultat net des entreprises mises en équivalences		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 225 726	1 232 678
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net (Part du groupe)		1 225 726	1 232 678
Résultat consolidé par action (en euros)		0,111	0,136
Nbre d'actions en circulation		11 002 778	9 079 578

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Euros

	31-déc-25	31-déc-24
Résultat net des sociétés intégrées	1 225 726	1 232 678
- Amortissement et provisions	-322 944	-284 027
- Variation des impôts différés	-218 702	74 484
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	684 080	1 023 135
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 555 858	1 058 172
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 239 938	2 081 307
- Acquisition d'immobilisations	-182 398	-920
- Cession d'immobilisations ,nettes d'impôt	16 946	
- Incidence des variations de périmètres (1)	567 296	-162 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	401 844	-162 920
- Emissions d'emprunts	658 895	
- Remboursement des autres emprunts	-1 314 659	-1 173 252
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-655 764	-1 173 252
- Incidence des variations de change	-18 391	
Variation de la trésorerie	1 967 627	745 135
Trésorerie d'ouverture (nette des concours bancaires courants)	5 372 528	4 627 394
Trésorerie de clôture (nette des concours bancaires courants)	7 340 154	5 372 528

(1) Les Variations de trésorerie liées aux incidences de variation de périmètre sont principalement constituées de flux de trésorerie liées aux sociétés Artic, Glacier Computer et Distrame ainsi qu'un complément de prix payé relatif aux titres Elexo.

PRINCIPES ET METHODES

Principes et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe LOGIC INSTRUMENT arrêtés au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions ANC 2020-01. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Il est rappelé que l'exercice précédent est de 12 mois.

Le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général (PCG).

Il est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et le groupe a donc appliqué ces nouvelles dispositions pour l'exercice 2025.

S'agissant d'un changement de réglementation comptable, il constitue un changement de méthode.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur le résultat, la situation nette ni la présentation globale des comptes, en dehors des reclassements nécessaires pour assurer la comparabilité avec l'exercice précédent.

CRITERES DE CONSOLIDATION

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Périmètre de l'exercice

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Activité	Pays	Méthode	% intérêt	% contrôle
				31-déc-25	31-déc-25
LOGIC INSTRUMENT SA	Holding	France	IG	Consolidante	Consolidante
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Négoce	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
ELEXO	Négoce	France	IG	100,00%	100,00%
ARTIC	Négoce	France	IG	100,00%	100,00%
GLACIER	Négoce	USA	IG	100,00%	100,00%
DISTRAME	Négoce	France	IG	100,00%	100,00%

IG = Intégration Globale

ME = Mise en équivalence

A titre de rappel

- Nom de Société : ARTIC
- Date d'acquisition :08/01/2025
- SIREN : 398 125 740
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres : 100 000 €
- Montant écart d'acquisition positif : 100 000 €
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 760 071€
- Résultat de l'exercice : -26 426€

L'acquisition de 100% des intérêts capitalistiques de ARTIC a été réalisée pour un montant de 100 000 euros financée par fonds propres.

ARTIC Fournit des solutions informatiques industrielles et un support système à long terme garantissant la fiabilité et les performances des opérations critiques dans des environnements exigeants.

- Nom de Société : GLACIER
- Date d'acquisition :22/03/2025
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres :443 083 €
- Montant écart d'acquisition positif : 283 056€
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 4 392 491€
- Résultat de l'exercice : -576 809€

L'acquisition de 100% des intérêts capitalistiques de GLACIER COMPUTER a été réalisée pour un montant de 500 000 USD en contrepartie de l'émission de 286 837 actions nouvelles Logic Instrument au profit du cédant.

Glacier Computer fournit des solutions informatiques robustes et personnalisables pour une utilisation critique dans les environnements industriels de défense et de logistique.

- Nom de Société : DISTRAME
- Date d'acquisition :17/11/2025
- SIREN : 380 194 019
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres :2 712 700 €
- Montant écart d'acquisition négatif : 209 522 €
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 26 114 120 €
- Résultat de l'exercice :240 012€

L'acquisition de 100% des actions de DISTRAME a été réalisée pour un montant de 2 700 000 euros en contrepartie de l'émission de 1 636 363 actions nouvelles LOGIC INSTRUMENT au profit du cédant.

DISTRAME fournit des appareils de test et mesure pour le secteur de la défense ou dans des secteurs industriels souverains comme les centrales nucléaires ou les réseaux de transport.

Périmètre de l'exercice précédent

Sociétés	Activité	Pays	Méthode	%intérêt 31-déc-24	% contrôle 31-déc-24
LOGIC INSTRUMENT SA	Holding	France	IG	Consolidante	Consolidante
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Négoce	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
ELEXO	Négoce	France	IG	100,00%	100,00%

IG = Intégration Globale

ME = Mise en équivalence

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe Logic Instrument à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les écarts d'acquisition, les impôts différés actifs et les provisions pour risques et charges.

Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

ENTREE DE PERIMETRE ET ECART D'ACQUISITION

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en comptes de régularisation au passif du bilan consolidé. Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Pour chaque écart d'acquisition positif, le groupe détermine leur durée d'utilisation, limitée ou non, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. En revanche, un test de dépréciation est réalisé en cas d'indice de perte de valeur et au moins une fois par exercice.

Filiales	31-déc-24	+	-	31-déc-25
Ecart d'acquisitions Positifs				
Logic Gmbh				
Elexo	2 030 929			2 030 929
Artic		100 000		100 000
Glacier Computer		283 056		283 056
Total	2 030 929	383 056	0	2 413 985

Filiales	31-déc-24	+	-	31-déc-25	Reprise E/C négatif	VNC
Ecart d'acquisitions Négatifs						
Distrame		-209 522		-209 522	209 522	
Total	0	-209 522	0	-209 522	209 522	0

Le test de valorisation du goodwill d'ELEXO est mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Horizon des prévisions retenues : 3 ans
 - Taux de croissance à long terme : 1%
 - Taux d'actualisation retenu : 10.20%
- La valeur d'utilité déterminée à partir de ces hypothèses ne fait pas ressortir de valeur de l'actif inférieure à celle inscrite dans les comptes au 31/12/2025.

DATE DE CLOTURE DES COMPTES

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre pour un exercice de 12 mois. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

HOMOGENEISATION

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables applicables dans leur pays d'origine et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

OPERATIONS INTERNES

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

IMMOBILISATIONS

Autres l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de frais de recherche et de licences d'utilisation de logiciels. Les frais de recherche internes au groupe ne sont réactualisés qu'en fin d'exercice.

Afin de tenir compte de la réduction de la durée de vie des produits liée à l'évolution des technologies (plateformes matérielles et logicielles), il a été décidé de réduire à 2 et 3 ans la durée d'amortissement des frais de R&D

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les biens financés par contrat de location-financement sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif lorsqu'ils revêtent un caractère significatif pour l'ensemble consolidé.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du CUMP (coût unitaire moyen pondéré).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Les stocks à faible rotation sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Conformément aux dispositions du PCG (art. 932-1), le résultat de change (gain ou perte réalisé) est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier, en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

Ainsi le résultat de change sur les créances et les dettes commerciales est enregistré en résultat d'exploitation, dans les comptes 656 – Pertes de change sur créances et dettes commerciales et 756 – Gains de change sur créances et dettes commerciales, tandis que les opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devises, liquidités en devises...) apparaissent en résultat financier, dans les comptes 666 – Pertes de change financières – et 766 – Gains de change financiers.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

PROVISIONS

Des évènements survenus ou en cours entraînent la constitution de provisions. Les Provisions pour charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Dans ce cadre, des provisions pour charges sont constituées au passif du bilan pour 580 702€ au décembre 2025 dont 445 661 € d'indemnités fin de carrière.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES

Les Indemnités de fin de carrière sont comptabilisées selon l'approche prospective c'est-à-dire en prenant en compte les droits des salariés à la date de clôture des comptes, en tenant compte des augmentations de rémunération dans le temps et en prenant en considération l'actualisation des montants à payer à la date présumée de départ à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60%
- Taux de croissance des salaires Cadres : 1%
- Taux de croissance des salaires Non cadres : 1%
 - Age de départ à la retraite des salariés cadres : 64 ans
 - Age de départ à la retraite des salariés non cadres : 64 ans
 - Taux de charges sociales : 45%
 - Taux de rotation du personnel : Faible
 - Table de taux de mortalité compris : Insee 2017-2019
 - Convention collective : Métallurgie

IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de référence pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ». Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel. L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en "réserve de conversion groupe" incluse dans les capitaux propres.

DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT COURANT

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Sont reconnus dans le résultat exceptionnel :

- Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet évènement
- Des éléments inscrits par nature limités : aux écritures comptables d'origine purement Fiscale, aux changements de méthode que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales et aux corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été imputée sur les capitaux propres.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du groupe, principalement composé des ventes de tablettes, smartphones et ordinateurs portables destinés aux environnements hostiles et au monde de l'entreprise, est reconnu conformément aux principes en vigueur, notamment ceux relatifs au transfert du contrôle des biens au client.

Les ventes sont comptabilisées lorsque les risques et avantages significatifs liés à la propriété des produits sont transférés à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date de livraison des marchandises.

CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Conformément à l'article 272-2 du règlement 2020-01 de l'ANC, les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine.

Un contrat de location-financement a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien, que la propriété soit ou non transférée à la fin du contrat.

Selon l'art. 272-2 de l'ANC 2020-01, un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail.
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur.
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Ces biens sont inscrits dans l'actif immobilisé pour la valeur figurant au contrat, à l'exception de ceux dont la valeur n'est pas significative. Ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Au passif du bilan consolidé est inscrite une dette correspondant aux montants des engagements financiers restant dus sur les contrats. Les loyers sont ventilés entre remboursement de la dette et charges financières. Le plan de remboursement de la dette est déterminé en tenant compte de la dégressivité des intérêts.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

INFORMATION SECTORIELLE

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est une segmentation par pays, issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe est présenté sur la base de la méthode indirecte.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2025 s'établit à 38,8 M€ soit une croissance de 42% par rapport à l'exercice 2024. Cette forte croissance provient essentiellement de l'intégration de Glacier Computer LLC (3,6 M€), de celle de ARTIC Distribution SAS (0,8 M€) et de celle de Distrame SAS (3,9 M€) dans les comptes de la société.

La marge brute s'établit à 9,4 M€ en 2025 est en augmentation de 24%.

Les charges opérationnelles s'établissent à 8,4M€ en 2025 contre 5,9M€ en 2024

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,0M€ en 2025 contre 1,7 M€ en 2024. Cette baisse est liée à la perte de Glacier computer pour 0,6 M€ en raison d'une conjoncture US perturbée sur le second semestre 2025, la performance de Elexo est également en baisse par rapport à 2025 en raison du décalage d'une commande importante dans le secteur défense (commande reçue en février 2026 pour 13,9 M€ dont la majeure partie doit être livrée sur le premier semestre 2026).

Le résultat net consolidé ressort à 1,2 M€ en 2025 contre 1,2 M€ en 2024. Il est impacté par 0,2 M€ d'impôts différés actifs et par la reprise immédiate dans le résultat de l'exercice d'acquisition de l'écart d'acquisition négatif de Distrame, le management ayant considéré l'acquisition comme réalisé dans des conditions avantageuses (0,2 M€).

PERSPECTIVES

Porté par une dynamique de croissance exceptionnelle, Logic Instrument aborde l'année 2026 avec une ambition affichée : franchir le cap des 75 M€ de chiffre d'affaires, soit un quasi-doublement de son activité en deux ans en particulier dans la défense.

Cette trajectoire s'appuie sur un socle financier solide, marqué par une trésorerie en hausse de 3 M€ et un carnet de commandes inédit de plus 30 M€, garantissant une visibilité rare sur ces marchés.

Ce succès repose notamment sur l'intégration réussie des acquisitions de 2025 (Distrame, Glacier Computer, Artic) et une percée majeure en Allemagne, où le groupe prévoit d'accélérer son développement sur trois ans grâce à ses partenariats dans la défense.

L'année 2026 sera également celle de la concrétisation industrielle avec le lancement de sa nouvelle usine en Essonne (Igny). Ce site sera le fer de lance du projet TEMPEST, une technologie souveraine permettant de protéger les équipements contre les fuites électromagnétiques, répondant ainsi aux



exigences de sécurité nationale.

Enfin, le groupe capitalise sur l'évolution des usages dans la défense : les tablettes durcies deviennent les contrôleurs centraux des drones, des robots de terrain et des objets connectés en conditions extrêmes, un segment en pleine explosion qui place Logic Instrument au cœur de la numérisation des forces armées et de l'industrie.

Par ailleurs, le groupe n'exclut pas une nouvelle acquisition en 2026 et renforcera ainsi sa position dans le segment de la défense.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES
AU 31 décembre 2025

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	PART DU GROUPE	PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Situation nette au 30 décembre 2024	6 402 340	0	6 402 340
Variation de Capital	3 161 414	0	3 161 414
Variation des taux de change	12 338	0	12 338
Résultat	1 225 726	0	1 225 726
Situation nette au 31 décembre 2025	10 801 818	0	10 801 818

Rappel tableau de variation N-1.

	PART DU GROUPE	PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Situation nette au 31 décembre 2023	5 169 665	0	5 169 665
Résultat	1 232 678	0	1 232 678
Situation nette au 31 décembre 2024	6 402 340	0	6 402 340

Note 2. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Tableau des Immobilisations					
Postes du bilan	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Variation Périmètre	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles					
Ecart d'acquisition & Fonds Commercial	2 030 929			383 056	2 413 985
Frais de recherche et développement	2 708 676			15 211	2 723 887
Concessions, brevets, droits similaires	114 364			631 907	746 271
Immobilisations corporelles					
Constructions	4 435				4 435
Matériels et installations (1)	139 055	111 247		773 112	1 023 414
Autres immobilisations	517 025	9 400		1 110 247	1 636 672
Immobilisations financières					
Prêts	78 419		16 946	127 135	188 608
Autres immobilisations financières	46 140	68 132		104 533	218 805
Total	5 639 043	188 779	16 946	3 145 201	8 956 077

(1) Dont crédit-bail 631K € .

Tableau des amortissements							
Postes du bilan	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Variation Périmètre	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles							
Ecart d'acquisition & Fonds Commercial							
Frais de recherche et développement	3ans -5 ans	Linéaire	2 708 676			15 211	2 723 887
Concessions, brevets, droits similaires	3ans -5 ans	Linéaire	114 364	6 599		616 718	737 681
Immobilisations corporelles							
Constructions	5 ans -7 ans	Linéaire	4 435				4 435
Matériels et installations (1)	6 ans -7 ans	Linéaire	103 603	17 362		621 598	742 563
Autres immobilisations	7 ans -7 ans	Linéaire	496 828	43 626		856 722	1 397 176
Immobilisations financières							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total			3 427 906	67 587		2 110 250	5 605 742

(1) Dont crédit-bail 486k €.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- Agencements : 7 ans
- Matériel industriel 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Autres immobilisations corporelles 5 ans

Note 3. STOCKS

En Euros

	Brut 31-déc.-25	Brut 31-déc.-24
En cours de biens		
Marchandises (1)	6 706 720	3 864 269
Total	6 706 720	3 864 269

(1) La valeur nette du stock de Glacier est de 412k€. Le stock de Distrame est valorisé à 2 362k.

Dépréciations

	31-déc-25	31-déc-24	Méthode Utilisée pour le calcul de la dépréciation
En cours de biens Marchandises	1 672 107	1 407 192	Les stocks à faible rotation sont dépréciés .
Total	1 672 107	1 407 192	

Note 4. CREANCES

En Euro

	31-déc-25	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	31-déc-24
Avances et acomptes sur commandes	192 004	192 004			63 230
Créances clients (1)	9 096 401	9 096 401			4 446 823
Charges constatées d'avance	309 997	309 997			
Autres créances	951 809	951 809			284 709
Actifs d'impôts différés	445 857	331 442		114 415	143 746
Créances d'exploitation	10 996 068	10 881 653	0	114 415	4 938 508

(1) Le solde client au 31/12/2025 intègre les créances de la filiale Distrame pour 4 045k €. Les Créances clients de GLACIER s'élèvent à 163k €. Le solde client de ARTIC est de 26k €.

Le solde client de la filiale Allemande s'élève à 1 417k€ suite à la facturation du nouveau contrat de 11 M€ en cours de déploiement.

Note 5. DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATIONS

En Euros

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'Exercice	Montant Brut	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	31-déc-24
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	5 025 115	1 140 571	3 884 544		3 772 838
Emprunt location financement	144 069	107 600	36 469		30 641
Avances, acomptes reçus / commandes	886 718	886 718			984 879
Dettes fournisseurs (2)	7 694 318	7 694 318			2 242 395
Dettes fiscales et sociales	2 474 531	2 474 531			815 762
Autres dettes	190 800	190 800			269 580
Produits constatés d'avance	313 489	313 489			159 965
Ecart de conversion passif	2 613	2 613			3 392
Total	16 731 653	12 810 640	3 921 013		8 279 452

(1) Le Prêt Distrame s'élève à 313k€. Le prêt GLACIER s'élève à 219k€ au 31/12/2025.

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

(2) La dette Fournisseur de DISTRAME s'élève à 3 722k€. La dette fournisseur de GLACIER est de 429k€ et 50k€ sur la filiale ARTIC.

Note 6. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

En Euros

Tableau des provisions					
Postes du bilan	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions:Reprise de l'exercice Utilisé	Variation Périmètre	Montant brut à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	157 622		157 986	135 405	135 041
Provisions pour charges	139 835	11 985	29 908	323 749	445 661
Total	297 457	11 985	187 894	459 154	580 702

Les provisions pour charges s'élèvent à 445 661 € et correspondent au calcul des indemnités de départ à la retraite. Au 31 décembre 2025, les calculs ont été actualisés en tenant compte des modifications constatées au niveau du personnel .

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation de l'ANC n°2013-02. Les provisions pour risques s'élèvent à 135 405 € et correspondent principalement aux provisions sur risques concernant des charges de réparations futures sur certains contrats spécifiques de l'entité Elexo .

Note 7. DEPRECIATIONS

Tableau des dépréciations					
Poste	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation Périmètre	Dépréciations à la clôture de l'exercice
stocks et en-cours	1 407 192	85 207	466 644	646 353	1 672 108
Créances		2 112	6 249	21 034	16 897
Total	1 407 192	87 319	472 893	667 387	1 689 005

Note 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	31-déc-25	31-déc-24
-Gains de change sur créances et dettes commerciales	122 881	21 158
-Produits de cession des Immo corp& Incorp	21 356	
-Autres Produits de gestions courante	81 074	
AUTRES PRODUITS	225 311	21 158
- Pertes de change sur créances et dettes commerciales	-209 693	-35 541
-Amendes, pénalités	-3 976	
-Jetons de Présence	-18 400	
- Autres charges de gestions courante	-145 666	-25 172
AUTRES CHARGES	-377 734	-60 716

Note 9. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31-déc-25	31-déc-24
Achats de marchandises et variation de stock		
-Achats matières premières, aut. appro	7 349 139	1 477 365
-Variation de stock (matières prem.)	31 508	-518 007
-Variation de stocks (marchandises)	774 352	349 398
-Achats de marchandises	21 983 902	18 952 035
Total	30 138 901	20 260 791
Autres achats et charges externes		
-Achats d'études et prestations de services	1 143 223	1 078 720
Achats de matériel, équipements et travaux	57 362	
-Achats non stockés de matière et fournitures	80 239	49 845
-Sous - Traitance	245 539	75 278
-Locations	362 154	247 106
-Entretiens et réparations	150 519	94 999
-Primes d'assurance	79 118	79 334
-Personnels extérieurs	11 064	6 942
-Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	548 733	175 645
-Publicité, publications, relations publiques	113 025	134 400
-Transports de biens et transports collectifs du person	299 330	341 470
-Déplacements, missions et réceptions	65 730	47 869
-Frais postaux et de télécommunications	52 405	56 193
-Autres charges externes	55 560	43 269
Total	3 264 001	2 431 070

Note 10 . RESULTAT FINANCIER

En Euros

	31-déc-25	31-déc-24
- Autres intérêts	25 323	11 930
- Reprises sur provisions & transferts de charges	29 358	37 191
- Différence positives de changes	37 722	55 140
- Produits comptes à terme	33 473	62 022
PRODUITS FINANCIERES	125 876	166 283
- Dotations financières aux amort. & provisions	-2 727	-23 957
- Intérêts des emprunts et charges assimilées	-195 366	-206 693
- Différence négatives de change	-82 874	-69 065
- Autres Variations		
CHARGES FINANCIERES	-280 966	-299 718
RESULTAT FINANCIER	-155 090	-133 435

Note 11 . RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour rappel

	31-déc-25	31-déc-24
- Sur opération de gestion		14 112
- Sur opération en capital		15 365
-Reprise sur Provisions et transferts de charges		42 827
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	72 304
- Sur opération de gestion		-14 443
- Sur opération en capital		-1 187
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	-15 630
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	56 674

Note 12. FISCALITE DIFFEREE

	31-déc-25	31-déc-24
- Impôts différés	-218 702	74 484
Total	-218 702	74 484

PREUVE D'IMPOT

	31-déc-25	31-déc-24
Résultat consolidé avant impôt	873 718	1 618 933
Charge réelle d'impôt	-142 490	386 255
- Différences permanentes	-7 419	-21 464
-Utilisation de déficits antérieurs	268 193	39 942
-Déficit de l'exercice non activés	-149 855	
-Activitionde déficits antérieurs	250 000	
Charge théorique d'impôt au taux de 25%	218 430	404 733
Taux théorique d'impôt	25,00%	25,00%
Taux réel d'impôt	-16,31%	23,86%

Nb : L'impôt sur filiale allemande est compris dans les charges

BASES DE L'IMPOT DIFFERE

ELEMENTS	Impôt différé 31/12/2025	Impôt différé 31/12/2024
DETAIL DE L'IMPOT DIFFERE ACTIF		
- IDA sur déficits reportables	250 000	0
- IDA sur différences temporaires	113 416	143 746
- IDA sur retraitements conso	82 441	0
Total	445 857	143 746

Le déficit reportable de Logic instrument SA s'élève à environ 5,6M€ soit 1,4M d'économie d'IS au taux de 25%. Sur l'exercice 2025, 250 K€ d'Impôts différés concernant une partie de ces déficits reportables a été activé compte tenu des perspectives de récupération à court terme.

Note 13. PERSONNEL

Effectifs moyens de l'exercice	31-déc-25	31-déc-24
Dirigeants	3	1
Cadres	52	17
ETAM	55	10
Total	110	28

CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel	31-déc-25	31-déc-24
Salaires	3 389 241	2 355 607
Charges sociales	1 185 426	928 381
Total	4 574 667	3 283 988

Dont les charges de personnel de la société Distrame qui s'élèvent à 616k€ . Les charges de personnel de la filiale GLACIER s'élèvent à 647k€ .

Note 14. ANALYSE SECTORIELLE

En Euros

CA par Zones géographiques	31-déc.-25	%	31-déc.-24	%
France (1)	23 721 798	61,17%	24 504 848	89,47%
Allemagne	10 919 568	28,16%	2 698 342	9,85%
Export (2)	4 137 408	10,67%	186 374	0,68%
Total	38 778 774	100%	27 389 564	100,00%

- (1) Le Chiffre d'affaires de l'entité DISTRAME s'élève à 3 959k€. Le Chiffre d'affaires de l'entité ARTIC est de 760K€.
- (2) Le chiffre d'affaires de l'entité GLACIER s'élève à 3 651k€.

RESULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

En Euros

Résultat D'exploitation	31-déc.-25	31-déc.-24
France	1 626 277	1 721 133
Hors France	-387 952	-25 439
Total	1 238 325	1 695 694

Note 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En Euros

	31-déc-25	30-déc-24
Nantissement (1)	1 246 384	1 246 384
Autres engagements donnés	13 897	13 897
Engagements donnés	1 260 281	1 260 281

Avals, cautions et autres garanties reçues

Engagement reçus

(1) Correspond au nantissement des titres et d'un dépôt à termes de 200 k€ dans le cadre de l'acquisition d'Elexo.

Note 16. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées conclues avec la société ARCHOS sont les suivantes pour l'exercice 2025 :

	31-déc-25	30-déc-24
Commissions sur achats	13 954	25 831
Commissions sur ventes	30 475	28 852
Commissionnement des ressources opérationnelles et Adm	713 644	425 211
Convention contrat cadre	250 000	
Total	1 008 074	479 894

Une convention de compte courant Trésorerie est établie entre Elexo et société sœur Glacier.

Note 17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En Euros

	31-déc-25	31-déc-24
Fiderec audit	60 000	61 529
Groupe Prieur	9 359	
	69 359	61 529

Note 18. REMUNERATION MANDATAIRE SOCIAL

Le Conseil d'administration du 23 mars 2018 a décidé que Monsieur Loïc POIRIER, sera rémunéré pour ses fonctions de Président Directeur Général à hauteur de 100.000 euros bruts annuel, à compter du 1er avril 2018 et une rémunération de 87 000 euros sur l'entité Elexo depuis le 01 janvier 2025.

	31-déc-25	31-déc-24
Salaire mandataire social hors Avantage en nature et jetons de Présence	187 000	148 000
	187 000	148 000

Le Président bénéficie d'un avantage en nature valorisé à 5 239€ et 4 000€ de jetons de Présence.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société Logic Instrument,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Logic Instrument relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Logic Instrument à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note en introduction des « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des stocks

Risque identifié

Les stocks de marchandises figurent au bilan des comptes sociaux au 31 décembre 2025 pour un montant net de 1 506 milliers euros et représentent un des postes les plus significatifs du bilan de Logic Instrument (11% du total des actifs).

Il est composé essentiellement de stocks de téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs et pièces détachées.

Comme indiqué dans la note 2.2 des annexes aux états financiers sociaux, ces stocks sont comptabilisés à leur coût (déterminé en utilisant la méthode CUMP) ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Logic Instrument fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue.

Ces risques sont principalement liés à la concurrence, à la baisse des prix des produits électroniques et à la saisonnalité.

Ainsi, la direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu.

Compte tenu du poids des stocks dans les comptes de la société Logic Instrument et de la sensibilité de la valeur nette de réalisation aux jugements de la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces stocks comme un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés le cas échéant.

Pour cela, nous avons :

- assisté aux inventaires physiques annuels des marchandises ;
- revu la provision de stocks par rapport aux emplacements, à la rotation des stocks et aux montants provisionnés historiquement ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à une comparaison de leur valeur unitaire et le dernier prix d'achat ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une comparaison entre la valeur comptable nette et le prix de vente net unitaire ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique des perspectives d'écoulement à court terme en les comparant notamment à l'historique des ventes des produits similaires sur les dernières années ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique du taux de provisionnement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du le Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1^{er} avril 2026

FIDEREC AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Adrien LECHEVALIER

Président

COMPTES SOCIAUX 31 12 2025

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	2 708 676	2 708 676		
Concessions, licences, marques, procédés, solutions informatique, droits et valeurs similaires	85 713	85 713		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 435	4 435		
Installations techniques, mat. et outillage industriels	38 072	38 072		
Autres immobilisations corporelles	117 801	114 634	3 167	5 002
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	7 887 418		7 887 418	4 631 635
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				-42 235
Autres titres immobilisés				
Prêts	64 503		64 503	78 419
Autres immobilisations financières	56 781		56 781	41 970
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 963 399	2 951 531	8 011 868	4 714 791
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	2 308 031	802 372	1 505 659	1 284 411
Avances, acomptes versés sur commandes	70 909		70 909	49 009
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 510 692		1 510 692	1 657 407
Autres créances	253 176		253 176	101 955
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	200 000		200 000	200 000
Disponibilités	1 862 194		1 862 194	1 875 169
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	6 205 002	802 372	5 402 630	5 167 951
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif et différences d'éval.	3 145		3 145	3 066
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	17 171 546	3 753 903	13 417 643	9 885 808

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital (dont versé : 110 028)	110 028	90 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 371 521	1 228 946
Ecart de réévaluation		
RESERVES	58 850	58 850
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 205 137	3 205 137
Report à nouveau	1 305 062	308 888
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 385 526	996 174
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 298	8 728
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10 451 422	5 897 520
Provisions pour risques	3 142	3 066
Provisions pour charges	76 152	63 548
PROVISIONS	79 294	66 614
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 045 660	2 178 055
Emprunts et dettes financières divers	7 272	
Instruments financiers à terme	89 169	242 803
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	965 969	667 305
Dettes fiscales et sociales	492 018	353 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		250 000
Autres dettes	152 078	70 000
Produits constatés d'avance	133 656	159 965
DETTES	2 885 822	3 921 568
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	1 105	106
TOTAL GENERAL	13 417 643	9 885 808

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises		6 993 797	6 993 797	7 843 431
Production vendue	878 819	1 009 022	1 887 840	460 948
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	878 819	8 002 819	8 881 638	8 304 379
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			379 892	124 373
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			460 950	8 202
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			5 485 525	5 059 558
Variation de stock			158 644	333 261
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 297	163 712
Autres achats et charges externes			1 349 179	1 150 013
Impôts, taxes et versements assimilés			32 026	34 417
Salaires			982 830	893 641
Cotisations sociales			466 075	392 348
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 635	2 574
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations				114 024
Dotations aux provisions			12 604	13 275
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			153 358	29 856
RESULTAT D'EXPLOITATION			959 306	250 274
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations			500 000	900 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2 919	
Autres intérêts et produits assimilés			9 727	11 397
Reprises sur provisions et dépréciations			42 235	16 771
Différences positives de change			3 627	41 791
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
CHARGES FINANCIERES			132 288	205 032
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			76	
Intérêts et charges assimilées			76 280	140 106
Différences négatives de change			55 932	64 926
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
RESULTAT FINANCIER			426 220	764 926
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 385 526	1 015 200
PRODUITS EXCEPTIONNELS				592
CHARGES EXCEPTIONNELLES				19 619
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0	-19 026
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
BENEFICE OU PERTE			1 385 526	996 174

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31-déc-25	31-déc-24
Résultat net	1 385 526	996 174
- Amortissement et provisions (1)	-20 350	2 574
- Plus-values de cession d'actif		
Marge brute d'autofinancement	1 365 176	998 748
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	92 643	1 008 883
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 457 819	2 007 631
- Acquisition d'immobilisation	-345 671	-250 000
- Cession d'immobilisations		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-345 671	-250 000
- Emissions d'emprunts	7 272	
- Remboursement des autres emprunts (3)	-1 181 134	-1 162 727
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 173 862	-1 162 727
Variation de la trésorerie	-61 714	594 904
Trésorerie d'ouverture (nette des concours bancaires courants)	2 075 169	1 481 366
Trésorerie de clôture (nette des concours bancaires courants)	2 012 988	2 075 169

(1) hors provisions sur actif circulant

(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	73	4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	81
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	75	5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	84
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	79	6. INFORMATIONS DIVERSES	86

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les éléments Exposés ci-après concernent les comptes sociaux de Logic Instrument.

Le Chiffre d'affaires de Logic Instrument SA ressort à 8,8M€ et en progression de 7% par rapport à 2024.

Le résultat d'exploitation s'établit à +0,96M€ contre +0,25M€ en 2024.

Le résultat financier ressort à +0,46M€ lié aux dividendes reçus de Elexo en 2025.

La Société affiche en 2025 un résultat net bénéficiaire de 1,3M€.

Perspectives

Porté par une dynamique de croissance exceptionnelle, Logic Instrument aborde l'année 2026 avec une ambition affichée : franchir le cap des 75 M€ de chiffre d'affaires, soit un quasi-doublement de son activité en deux ans en particulier dans la défense.

Cette trajectoire s'appuie sur un socle financier solide, marqué par une trésorerie en hausse de 3 M€ et un carnet de commandes inédit de plus 30 M€, garantissant une visibilité rare sur ces marchés.

Ce succès repose notamment sur l'intégration réussie des acquisitions de 2025 (Distrame, Glacier Computer, Artic) et une percée majeure en Allemagne, où le groupe prévoit d'accélérer son développement sur trois ans grâce à ses partenariats dans la défense.

L'année 2026 sera également celle de la concrétisation industrielle avec le lancement de sa nouvelle usine en Essonne (Igny). Ce site sera le fer de lance du projet TEMPEST, une technologie souveraine permettant de protéger les équipements contre les fuites électromagnétiques, répondant ainsi aux exigences de sécurité nationale.

Enfin, le groupe capitalise sur l'évolution des usages dans la défense : les tablettes durcies deviennent les contrôleurs centraux des drones, des robots de terrain et des objets connectés en conditions extrêmes, un segment en pleine explosion qui place Logic Instrument au cœur de la numérisation des forces armées et de l'industrie.

Par ailleurs, le groupe n'exclut pas une nouvelle acquisition en 2026 et renforcera ainsi sa position dans le segment de la défense.

1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général (PCG).

Il est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et le groupe a donc appliqué ces nouvelles dispositions pour l'exercice 2025.

S'agissant d'un changement de réglementation comptable, il constitue un changement de méthode.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Le changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur le résultat d'exploitation.

2.1 IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles

Les frais de recherche et développement tiennent compte de la réduction de la durée de vie des produits liée à l'évolution des technologies (plateformes matérielles et logicielles), les frais de recherche et développement sont amortis sur une durée de 2 et 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif, permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- Agencements : 7 ans
- Matériel industriel 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Autres immobilisations corporelles 5 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 EVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du CUMP (coût unitaire moyen pondéré).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks à faible rotation sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

2.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4 TITRE DE PARTICIPATION

Les Immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée selon les cas en fonction d'une analyse tenant compte notamment de la juste valeur des actifs du Groupe, de l'actif net ré estimé et de la valeur probable de négociation.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la provision pour dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont provisionnés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

Les plus et moins-values de cessions sont calculées selon la méthode dite du "coût moyen pondéré". Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

2.5 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

2.6 PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées selon le règlement 2000-06 du CNC. Les provisions sont comptabilisées dès que la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci sans en connaître nécessairement l'échéance précise.

Le montant de l'engagement retraite est évalué à 76 152 € au 31 décembre 2025 et tient compte d'éléments actuariels.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60%
- Taux de croissance des salaires Cadres : 1%
- Taux de croissance des salaires Non cadres : 1%
 - Age de départ à la retraite des salariés cadres : 64 ans
 - Age de départ à la retraite des salariés non cadres : 64 ans
 - Taux de charges sociales : 45%
 - Taux de rotation du personnel : Faible
 - Table de taux de mortalité compris : Insee 2017-2019
 - Convention collective : Métallurgie

2.7 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 11.002.778 actions de 0.01 € de nominal, entièrement libérées.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation nette au	31 décembre 2024	5 888 791
Variation de capital		3 161 807
Résultat		1 385 526
Situation nette au	31 décembre 2025	10 436 124
Pour rappel		
Situation nette au	31 décembre 2023	4 892 617
Résultat		996 174
Situation nette au	31 décembre 2024	5 888 791

2.8 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société Logic Instrument (Deutschland) GmbH

Nous vous informons que notre société détient une participation de 100% dans le capital social qui s'élève à 25 000€. La valeur des titres s'élève à 42 235€.

Société ELEXO

Notre société détient une participation de 100% au sein de la société Elexo dont le capital social s'élève à 381 123, €. La valeur des titres s'élève à 4 589 400 €.

Nouvelles acquisitions 2025 :

- Nom de Société : ARTIC DISTRIBUTION SAS
- Date d'acquisition :08/01/2025
- SIREN : 398 125 740
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres : 100 000 €
- Montant écart d'acquisition positif : 100 000 €
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 760 071€
- Résultat de l'exercice : -26 426€

L'acquisition de 100% des intérêts capitalistiques de ARTIC a été réalisée pour un montant de 100 000 euros financée par fonds propres.

ARTIC Fournit des solutions informatiques industrielles et un support système à long terme garantissant la fiabilité et les performances des opérations critiques dans des environnements exigeants.

- Nom de Société : GLACIER COMPUTER LLC
- Date d'acquisition :22/03/2025
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres :443 083 €
- Montant écart d'acquisition positif : 283 056€
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 4 392 491€
- Résultat de l'exercice : -576 809€

-
L'acquisition de 100% des intérêts capitalistiques de GLACIER COMPUTER a été réalisée pour un montant de 500 000 USD en contrepartie de l'émission de 286 837 actions nouvelles Logic Instrument au profit du cédant.

Glacier Computer fournit des solutions informatiques robustes et personnalisables pour une utilisation critique dans les environnements industriels de défense et de logistique.

- Nom de Société : DISTRAME SAS
- Date d'acquisition : 17/11/2025
- SIREN : 380 194 019
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres : 2 712 700 €
- Montant écart d'acquisition négatif : 209 522 €
- Chiffre d'affaires de l'exercice : 26 114 120 €
- Résultat de l'exercice : 240 012 €

L'acquisition de 100% des actions de DISTRAME a été réalisée pour un montant de 2 700 000 euros en contrepartie de l'émission de 1 636 363 actions nouvelles LOGIC INSTRUMENT au profit du cédant. DISTRAME fournit des appareils de test et mesure pour le secteur de la défense ou dans des secteurs industriels souverains comme les centrales nucléaires ou les réseaux de transport.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1 IMMOBILISATIONS

Tableau des Immobilisations

Tableau des Immobilisations				
Postes du bilan	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement	2 708 676			2 708 676
Concessions, brevets, droits similaires	85 713			85 713
Immobilisations corporelles				
Constructions	4 435			4 435
Matériels et installations	38 072	800		38 872
Autres immobilisations	117 001			117 001
Immobilisations financières				
Autres Titres	4 631 635	3 255 783		7 887 418
Autres immobilisations financières	120 389	14 810	13 916	121 283
Total	7 705 921	3 271 393	13 916	10 963 398

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des Amortissements						
Postes du bilan	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles						
Frais de recherche et développement	3 ans -5 ans	Lineaire	2 708 676			2 708 676
Concessions, brevets, droits similaires			85 713			85 713
Immobilisations corporelles						
Constructions	5 ans -7 ans	Lineaire	4 435			4 435
Matériels et installations			38 072			38 072
Autres immobilisations			111 999	2 635		114 634
Immobilisations financières						
Autres Titres						
Autres immobilisations financières						
Total			2 948 895	2 635	0	2 951 531

3.2 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Brut 31/12/2025	Brut 31/12/2024
Marchandises	2 308 031	2 466 675
TOTAL	2 308 031	2 466 675

3.3 DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS

Chiffres exprimés en euros	31/12/2025	31/12/2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises	802 372	1 182 264	Les stocks à faible rotation sont dépréciés.
TOTAL	802 372	1 182 264	

3.4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts	64 503	64 503	
Autres immobilisations financières	56 781	56 781	
ACTIF CIRCULANT :	121 184	121 184	0
Clients	1 510 692	1 510 692	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	9 544	9 544	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	170 437	170 437	
Groupe et associés	66 133	66 133	
Débiteurs divers	7 061	7 061	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 763 868	1 763 868	0

3.5 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CREANCES	Montant Net à l'ouverture de l'exercice	Montant Net à la clôture
Créances clients et comptes rattachés	1 657 407	1 510 692
Autres créances	101 955	253 176
TOTAL	1 759 362	1763 868

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1 CAPITAUX PROPRES

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 996 174 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté en totalité au poste Report à nouveau.

4.2 TABLEAU DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Provisions pour risques

Provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminutions : Reprise Utilisé	Montant à la clôture de l'exercice
Provision pour risque	3 066	76		3 142
Provisions pour charges	63 548	12 604		76 152
Provisions autres Immos Financières	42 235		42 235	
TOTAL	108 849	12 680	42 235	79 294

Provision pour dépréciation des immobilisations

Provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminutions : Reprise Utilisé	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions autres Immos financières	42 235		42 235	
TOTAL	42 235		42 235	

Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	8 728	6 570		15 298
TOTAL	8 728	6 570	0	15 298

4.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	49 206	49 206		
à plus d'1 an à l'origine	996 454	996 454		
Emprunts et dettes financières divers	7 272	7 272		
Fournisseurs et comptes rattachés	965 969	965 969		
Personnel et comptes rattachés	155 179	155 179		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 348	122 348		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	155 019	155 019		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	59 472	59 472		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	151 854	151 854		
Autres dettes	224	224		
Produits constatés d'avance	133 656	133 656		
TOTAL	2 796 653	2 796 653	0	0

4.4 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	965 969	667 305
Dettes fiscales et sociales	492 018	353 441
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 045 660	2 178 055
Emprunts et dette financières divers	7 272	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 169	242 803
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		250 000
Instrument financier à terme		
Autres dettes	152 078	70 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	133 656	159 965
DETTES	2 885 822	1 921 569

4.5 COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

<u>Chiffres exprimés en euros</u>	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>133 656</u>	<u>159 965</u>
<u>Produits financiers</u>		
<u>TOTAL</u>	<u>133 656</u>	<u>159 965</u>

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	6 525 815	2 302 400	8 828 215	7 843 431
Ventes de produits finis	39 700		39 700	166 569
Production vendue de services	9 580	4 143	13 722	294 379
Chiffre d'affaires	6 575 095	2 306 543	8 881 638	8 304 379
%	74 %	26%	100,00 %	

5.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 426 220 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	558 508	969 958
Produits financiers de participations	500 000	900 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 919	
Autres intérêts et produits assimilés	9 727	11 397
Reprises sur dépréciations	42 235	16 771
Différences positives de change	3 627	41 791
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	132 288	205 032
Dotations financières aux amortissements et provisions	76	
Intérêts et charges assimilées	76 280	140 106
Différences négatives de change	55 932	64 926
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	426 220	764 926

DIVIDENDES REÇUS

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

<u>Société concernées</u>	<u>Dividendes Reçus</u>
<u>ELEXO</u>	500 000
<u>TOTAL</u>	500 000

5.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour rappel

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		592
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		531
Produits exceptionnels sur opérations en capital		61
CHARGES EXCEPTIONNELLE		19 619
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 890
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		8 728
RESULTAT FINANCIER		-19 026

6 INFORMATIONS DIVERSES

6.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

<u>Année fiscale 2025</u>	<u>Effectif</u>
<u>Dirigeant</u>	<u>1</u>
<u>Cadres</u>	<u>8</u>
<u>Agents de maîtrise, techniciens et employés</u>	<u>5</u>
<u>TOTAL</u>	<u>14</u>

Charges de Personnel

<u>Charges de personnel</u>	<u>Au 31/12/2025</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
<u>Salaires</u>	<u>982 830</u>	<u>893 641</u>
<u>Charges Sociales</u>	<u>466 075</u>	<u>392 348</u>
<u>TOTAL</u>	<u>1 448 905</u>	<u>1 285 989</u>

6.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Elexo	381 123	1 958 679	100%	4 589 400	4 589 400			13 600 535	150 829	
Logic GmbH	25 000	77 149	100%	42 235	42 235			10 919 568	188 684	
Artic	100 050		100%	100 000	100 000			760 071	-22 611	
Glacier Computer	442 083	350 876	100%	443 083	443 083			4 439 823	-796 309	
Distrame	400 000	2 787 992	100%	2 712 700	2 712 700			26 114 120	240 012	

6.3 REMUNERATION DU MANDATAIRE SOCIAL

Le conseil d'administration du 23 mars 2018 a décidé que Monsieur Loic POIRIER sera rémunéré pour ses fonctions de président Directeur Général à hauteur de 100.000 euros bruts annuel, à compter du 1er avril 2018.

<u>Salaire mandataire social</u>	<u>Au 31/12/2025</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
<u>Salaire hors Avantage en nature et jetons de Présence</u>	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
<u>TOTAL</u>	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>

Le président bénéficie de jetons de présence à hauteur de 4 000€.

6.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Engagements financiers hors bilan donnés et reçus

	31-déc-25	30-déc-24
Nantissement	639 827	1 246 384
Autres engagements donnés	13 897	13 897
Engagements donnés	653 724	1 260 281
Avals, cautions et autres garanties reçues		
Autres garanties reçues		
Engagement reçus		

Les nantissements donnés sont détaillés ci-dessous.

Dettes garanties par des suretés réelles

Dettes garanties par des suretés réelles	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunt financement acquisition de ELEXO SAS (Nantissement des actions ELEXO SAS)	511 439	511 439
Emprunt financement acquisition de ELEXO SAS (Nantissement d'un dépôt à terme)	128 388	128 388
Total	639 827	639 827

6.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Rubrique	Redevances payées		Redevance à payer		Valeur Résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	Montant des loyers à échoir - 1 an	Montant des loyers à échoir + 1 an	
Autres immobilisations corporelles	19 249	227 720	14 092	7 535	651
Total	19 249	227 720	14 092	7 535	651

6.6 INFORMATIONS SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	ARCHOS SA
	3 rue Ampère 91430 Igny, France
	LEI: 969500ZT25US69VW0K91
Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	3 rue Ampère 91430 Igny, France
	Logic Instrument SA
	3 rue Ampère 91430 Igny, France
	LEI: 9695002QEV361KXSMK20
	3 rue Ampère 91430 Igny, France

6.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31-déc-25	31-déc-24
Honoraires afférents à la certification des comptes	48 000	43 350
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
Total	48 000	43 350

6.8 INFORMATION AU TITRE DES TRANSACTIONS NON CONCLUES AUX CONDITIONS NORMALES DE MARCHÉ

Le tableau ci—après précise les transactions effectuées avec la société mère ARCHOS SA dans le cadre des conventions réglementées.

	31-déc-25	30-déc-24
Commissions sur achats	13 954	25 831
Commissions sur ventes	30 475	28 852
Commissionnement des ressources opérationnelles et Adm	425 174	425 211
Commissions sur contrat cadre	250 000	
Total	719 604	479 894

6.9 CREDIT D'IMPOTS

Crédits d'impôts	Montant
Credit d'impôt recherche	
Autres crédits d'impôts : Report déficitaire	5 692 787
Total	5 692 787